



Réunion du 28 Janvier 2025 au siège du District de Football de la Haute Vienne.

PV N. 20

PRESIDENT : M. Guilhem LIOBET.

PRESENTS : MM Patrice LAMOTHE - Alexandre DUFFOSSET - Olivier FRACHET .

EN DISTANCIEL: MME Cynthia SCHRECK MM Corentin COUTURAUD - Nicolas RUAUD.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF.

Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la F.F.F.

La commission rappelle à toutes les équipes que l'utilisation de la FMI est obligatoire pour vos feuilles de matchs ainsi que la mise en place du carton vert attitude + .

Seuls les joueurs avec des licences valides sont autorisés à figurer sur la feuille de match et donc à participer aux rencontres de championnat.

La commission rappelle également que les frais d'arbitrage sont prélevés automatiquement et que vous ne devez donc pas régler les frais d'arbitrage directement à l'arbitre.

La commission rappelle que les changements de date, lieu et heure des rencontres ne se négocient pas de club à club mais se demandent à la commission au minimum 7 jours avant la rencontre. Merci d'en tenir compte sous peine de voir un veto de la commission.

Dans le cadre d'un forfait survenant le Week-End , il est rappelé que le club doit mettre en copie du mail son adversaire et contacter la commission d'arbitrage au 06 24 69 13 84.

COMPETITIONS U 17

► U17 D2 Poule A :

- Match N°53627.1 entre US Couzeix-Chaptelat et Fun 87 GJ du 25/01/2025 .

Non joué

Se Jouera le **22/03/25** à **15H00** à Couzeix .

► U17 Coupe :

- Match entre FC Pays Arédien 1 et FC Pays Arédien 2 du 01/02/2025 .

Se Jouera à **10H00** à Saint Yrieix La Perche .

- Match entre JA Isle 1 et US Saint Léonard De Noblat du 01/02/2025 .

Se Jouera à **13H00** à Isle .

► U17 Coupe Consolante :

- Match entre GJ Bessines ANF 87 et SA Le Palais du 01/02/2025 .

Se Jouera le **22/02/2025** à **15H00** à Arnac La Poste.

- Match entre JA Isle 2 et JA Isle 3 du 01/02/2025 .

Se Jouera à **9H00** à Isle .

COMPETITIONS U 15

► U15 D1:

- Match N°51811.2 entre SC Verneuil /Vienne et CS Feytiat 2 du 25/01/25 :

Suite au mail du club de **CS Feytiat 2** du **24/01/25** annonçant son forfait pour le match faute d'effectif suffisant.

La commission des Jeunes,

- Enregistre le résultat suivant :

-SC Verneuil /Vienne **3 buts 3 points** CS Feytiat 2 **0 but - -1 point** .

Le club de **CS Feytiat 2** sera débité de la somme de 30 € pour son premier forfait .

- Match N°52183.2 entre Boisseuil FC et CA Rilhac Rancon du 25/01/25 :

Non joué

Avec aucun samedi de disponible avant la fin du championnat pour l'équipe de **Boisseuil FC** la commission demande aux clubs de trouver une date qui les arrange tous les deux pour jouer le match avant le **01/03/25** sinon le match entre les deux équipes sera neutralisé.

- Match N°51813.1 entre Boisseuil FC et CS Feytiat 2 du 22/02/25 :

Avec aucun samedi de disponible avant la fin du championnat pour l'équipe de **Boisseuil FC** la commission demande aux clubs de trouver une date qui les arrange tous les deux pour jouer le match avant le **01/03/25** sinon le match entre les deux équipes sera neutralisé.

► **U15 D2 :**

- Match N°54319.1 entre Pays Arédien FC 1 et ENT USF/SCS/FCCO du 08/02/25 :

Se Jouera le **08/03/2025** à **15H00** à Saint Yrieix La Perche.

► **Coupe U15 :**

- Match entre JA Isle 1 et JA Isle 2 du 01/02/2025 .

Se Jouera le **17/02/2025** à **18H00** à Isle.

- Match entre Fun 87 GJ et US Beaune Les Mines du 01/02/2025 .

Se Jouera le **22/02/2025** à **15H00** à Oradour Saint Genest .

Le Président
M. LIOBET GUILHEM

Le secrétaire
M. DUFFOSSET ALEXANDRE

Procès-verbal validé par christian PARTHONNAUD, Vice-Président